



PC n°258

Septembre à Novembre 2025

## Le Petit Cormoran

Bulletin de liaison  
des adhérents du GONm  
Groupe Ornithologique Normand

### Sommaire

- Page 2 : Votre association
- Pages 3 à 5 : Partager
- Pages 6 à 16 : Connaître
- Pages 17 à 20 : Protéger





# Votre association

## Contacter le GONm

**Adresse :** GONm 181 rue d'Auge 14000

**CAEN.** **Mail :** [secretariat@gonm.org](mailto:secretariat@gonm.org)

**Tél :** 02 31 43 52 56

## Adhésions

L'adhésion au GONm est due **par année civile** : n'attendez pas pour réadhérer à votre association au titre de cette année 2025.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- **Prélèvement automatique** : contactez le secrétariat au 02-31-43-52-56 ou par mail [secretariat@gonm.org](mailto:secretariat@gonm.org)
- **Paiement en ligne** : en cliquant sur la page d'accueil du site Internet du GONm <http://gonm.org/index.php?pages/adhesion>
- **Par voie postale** : en adressant le montant de votre adhésion accompagné du bulletin d'adhésion (téléchargeable sur la page d'accueil du site web).

## **Tarifs 2025** (tarifs 2024 encore en vigueur) :

- Adhésion simple normale : 30 €
- Adhésion membre familial : 10 €
- Adhésion simple petit budget : 15 €
- Adhésion de soutien : 45 € minimum
- Abonnement à la revue scientifique Le Cormoran : 15 € (ou 35 € pour les non-adhérents).

## Rappels

- Site Internet du GONm : [www.gonm.org](http://www.gonm.org)
- Forum du GONm : [forum.gonm.org](http://forum.gonm.org)
- et les réseaux sociaux : [Facebook](#), [Instagram](#), [YouTube](#) et [LinkedIn](#)

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les trois mois.

Il est mis en ligne et est consultable sur notre site.

Le prochain Petit Cormoran paraîtra : **en décembre 2025**. Les textes devront nous parvenir avant le : **10 décembre 2025**. Les textes ne doivent pas dépasser une page et doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm.

## **Merci :**

- aux auteurs et illustrateurs (crédits indiqués en fin d'articles et sous les images) ;
- aux correcteurs : Alain Barrier et Claire Debout ;
- à la metteuse en page : Claire Debout
- au metteur en ligne : Guillaume Debout ;
- à la responsable de l'envoi : Karine Loret.

## **Responsable de la publication :**

Gérard Debout.

Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication.

*La photo de couverture est de Gérard Debout. Cette année, pour la première fois, chacun des départements normands a vu au moins un couple de milan noir nicher : ça se réchauffe !*



# Partager

## Dons et legs

Le GONM est une association reconnue d'utilité publique. À ce titre, l'association peut recevoir des dons et des legs.

Si vous voulez aller plus loin, contactez le secrétariat au 02 31 43 52 56.

Les dons au profit des associations ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de **66 % à 75 %** du montant versé selon les cas, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Le GONM relance cette information en éditant un dépliant qui est joint à ce PC et en l'adressant aux offices notariaux de Normandie.

Une page va aussi paraître dans la prochaine édition du « Guide des Dons, Legs et Donations » qui va paraître à l'automne et qui est adressé à tous les notaires de France.

Nous espérons ainsi que le GONM sera plus souvent destinataire de ces actions généreuses.

Merci à Valérie Debbah pour son aide  
Gérard Debout

## Stage nord et sud-granvillais (50)

Du 1<sup>er</sup> au 4 mai 2025, orchestré par Maryse Fuchs et Xavier Corteel à la MFR de Granville, ce stage fut placé sous le signe de la convivialité et du partage.

À notre arrivée mercredi soir 30 avril, nous avons été accueillis par un magnifique soleil et le vol des martinets noirs au-dessus de notre salon de discussion en plein air.

La matinée de jeudi a été rythmée par Luc Loison et son oreille avertie. Il nous a tout d'abord emmenés dans la forêt de La Lucerne. Avant même notre entrée à couvert, nous avons eu l'occasion d'écouter plus d'une dizaine de chants, dont ceux de la fauvette à tête noire, du troglodyte mignon et de la grive musicienne.

D'autres petits curieux se sont ensuite manifestés tels le roitelet à triple bandeau, les mésanges nonnette et à longue queue, ainsi que le grimpereau des jardins, la sittelle torchepot et le pic épeiche.

Durant la pause déjeuner, deux possibilités : une sieste sous les arbres pour les uns, tandis

que d'autres sont allés à la découverte des environs.

L'après-midi, découverte de l'abbaye de La Lucerne d'Outremer, fondée en 1143, blottie au creux de la vallée du Thar ; dépaysement et calme garantis dans ce lieu préservé, entouré d'arbres centenaires. Dans le parc, le fauchage est raisonné et laisse toute sa place à la biodiversité.

La journée de vendredi a sans doute été la plus chargée, non seulement en termes de kilomètres, mais également par rapport à la variété des milieux étudiés.

Première étape à 9h00 à la station d'épuration de lagunage de Bréhal. Bruno Chevalier nous a exposé ce qu'est un site Natura 2000 et une ZPS, en l'occurrence celle du havre de la Sienne. Il a évoqué les suivis réalisés sur la côte des havres, et entre autres, celui portant sur la migration prénuptiale des limicoles côtiers dont le pic d'affluence intervient début mai. Il nous a fait savoir également que ce secteur accueille 95 % des bernaches à ventre pâle hivernant en France, et qu'elles s'alimentent en partie sur des prairies à puccinellie pâturées intensivement par les moutons.

Nous avons appris que la France compte seulement 1 500 couples de gravelots à collier interrompu, dont 20 % sur les seules côtes normandes. Les causes de ce déclin sont multiples : augmentation du niveau des océans impliquant la submersion des côtes, surfréquentation des plages par les promeneurs et leurs chiens, mais aussi prédateur exercée par les corneilles, par exemple. Il faut également être vigilant à propos des travaux de renforcement des hauts de plages, réalisés au mauvais moment qui peuvent avoir un impact fort sur les stationnements des oiseaux séjournant sur le littoral.

À noter que les havres, tel celui de la Vanlée où nous nous sommes rendus, étaient autrefois d'immenses vasières propices à l'alimentation d'un grand nombre de limicoles, mais ils tendent à se combler. Cependant, ce secteur côtier reste un site important pour l'accueil de ces oiseaux, tel que le bécasseau sanderling (10 % des oiseaux hivernant en France).

Au marais d'Annoville, nous avons observé – grâce à un drone - des nids de héron cendré dont un à 4 œufs, une cinquantaine de nids

de héron garde-bœufs et quelques nids de grand cormoran avec des jeunes prêts à l'envol.

Le début d'après-midi a été consacré à la visite des fours à chaux du Rey, à Regnéville-sur-Mer, construits au 19<sup>e</sup> siècle aux abords d'une carrière de calcaire. Durant 30 années, le calcaire était ainsi calciné afin de produire la chaux vive utilisée dans la construction, mais surtout répandue dans les champs afin de réduire l'acidité du sol. Cette infrastructure impressionnante, semblable à un château fort, est désormais propriété du Conseil départemental de la Manche, et classée monument historique depuis 1991.

L'après-midi s'est poursuivie sur les herbus et l'estran de Montmartin où nous avons pu observer simultanément des bergeronnettes flavéoles et une printanière peu farouches pour notre plus grand plaisir.

Cette journée nous a aussi permis d'observer plusieurs chevaliers guignettes, un coucou gris bien identifiable dans un arbre mort, ainsi que quelques tadornes de Belon, foulques macroules et bien d'autres espèces.

Samedi, Luc nous a guidé entre prairies, marais, pâturages et plages.

Côté pâturages, nous avons observé plusieurs hérons garde-bœufs. L'arrêt au marais de la Claire-Douve nous a permis d'entendre et de photographier (pour les plus chanceux) une magnifique tourterelle des bois perchée dans un conifère.

À Dragey-plage, observation à quelques dizaines de mètres d'une magnifique colonie d'hirondelles de rivage, à pied d'œuvre dans la construction d'une trentaine de nids creusés dans la dune.

Une visite instructive à l'Écomusée de la Baie a eu lieu en début d'après-midi, puis nous avons fait une balade aller/retour au Grouin-du-Sud, profitant d'une vue imprenable sur le Mont-Saint-Michel. À cette heure et par cette chaleur peu d'espèces étaient de sortie, mais la vue sur le Mont vaut amplement le détour. En bordure de la roselière de Genêts, des espèces non contactées les jours précédents se sont manifestées, notamment la rousserolle effarvatte, le phragmite des joncs et le bruant des roseaux.

Cette journée s'est soldée par un repas chaleureux au restaurant *La Faïencerie de la Mer* à Saint-Pair-sur-Mer.

Notre dernière journée fut animée par Xavier. Elle commença à l'embouchure du Thar. Xavier, fin connaisseur du secteur, nous fit découvrir ce site qui sert de reposoir et de zone d'alimentation à un grand nombre d'espèces, dont les sternes, les bécasseaux, les mouettes et de nombreux limicoles.

Il suit le séjour hivernal d'une population importante de bernaches cravant dont la rare sous-espèce à ventre pâle. Mais, dès la fin du mois de juin, on suit le départ des tadornes de Belon de la baie du Mont-Saint-Michel jusque vers la mer des Wadden (côtes allemandes) pour aller y effectuer leur mue. Leurs envols le soir et la nuit, par petits groupes, offrent un spectacle magique en particulier au coucher du soleil.

Le haut de plage accueille les gravelots à collier interrompu pour leur nidification, hélas souvent compromise par la fréquentation touristique. Certaines années l'espèce arrive néanmoins à conduire des jeunes à l'envol. En fin de parcours plusieurs linottes mélodieuses nous ont honoré de leur présence, ainsi qu'un traquet motteux femelle.

Ce séjour s'est clôturé par une conférence de Xavier sur le baguage et le contrôle des oiseaux bagués (contrôles effectués entre autres par Jérôme Bozec). Ainsi nous avons appris que cette opération à but scientifique permet d'identifier individuellement les oiseaux pour connaître les dates, les lieux, la vitesse de déplacement et d'autres paramètres des mouvements migratoires. La quantité d'oiseaux bagués doit être relativement importante si l'on souhaite que les informations récoltées aient une valeur significative. Le baguage permet aussi de connaître l'âge et l'espérance de vie d'une espèce (ainsi, un goéland cendré a été contrôlé sur le site 22 ans après son baguage). Les chercheurs peuvent aussi être amenés à conclure que certaines espèces sont sédentaires. C'est le cas, par exemple, de la colonie d'huîtriers-pies de l'archipel de Chausey voisin. D'autres renseignements, comme la fidélité entre partenaires ou/et les zones de nourrissage, peuvent être obtenus grâce au baguage.

La lecture des bagues peut avoir lieu à différentes occasions : lors de la mort d'un individu (reprise), ou de la capture par un ornithologue ou de l'observation par un passionné (contrôle).

Grâce à la diversité des lieux prospectés, ces quatre jours ont été l'occasion d'admirer et/ou d'entendre une centaine d'espèces... 102 précisément.

Un grand merci à Maryse qui a organisé ce stage dans ses moindres détails ; ainsi qu'à Luc, Bruno et Xavier qui nous ont éclairés tout au long de ces journées.

Merci pour les conseils de Claire en botanique, pour les bons petits plats apportés par chacun et qui ont contribué à régaler nos papilles, aux propriétaires de lunettes et jumelles qui ont eu la gentillesse de partager et faire connaître leur matériel.



*L'équipe, dans le colombier de l'abbaye de La Lucerne d'Outremer, le 1er mai 2025. Photo Brigitte Mottin.*

# Connaître

## Enquêtes Tendances

Prochaines sessions :

15 août – 15 septembre ; 15 octobre – 15 novembre ; [claire.debout@gmail.com](mailto:claire.debout@gmail.com)

## Notes de lecture

### Les veilleurs du vivant. Avec les naturalistes amateurs.

« Nos contemporains sont inattentifs au monde vivant et portent sur lui un regard distrait et distant, non pas parce qu'il est muet, mais parce qu'ils n'en parlent plus la langue, soit oubliée en même temps que les approches savantes et sensibles de l'histoire naturelle, soit écrasée par le régime moderne du rapport à la nature ». Ainsi s'exprime Vanessa Manceron, anthropologue chercheuse au CNRS (1), spécialisée dans l'étude du rapport des humains au vivant. « Ils n'en parlent plus la langue » : cette affirmation demanderait de larges développements mais notre association, le GONm, est très concernée par « l'approche savante et sensible » de la nature. Le rôle de médiateur des amateurs, des techniciens naturalistes, des professionnels de l'animation est capital, le monde vivant n'est pas vraiment muet quand nous parlons de lui.

L'autrice part en Angleterre s'immerger dans le monde des naturalistes amateurs du Somerset pour mieux comprendre l'histoire et l'implantation des nombreuses associations naturalistes. « En Angleterre, la figure du naturaliste amateur est socialement et culturellement bien établie et historiquement consistante ».

Deux informations préliminaires pour mesurer le niveau d'intérêt et d'activité des Anglais : Gilbert White, vicaire et naturaliste amateur, publie en 1789 *The Natural History and Antiquities of Selborne in the County of Southampton*. Depuis cette date, l'ouvrage a connu trois cents éditions successives « ce qui place cet ouvrage parmi les plus grands best-sellers après la Bible et l'œuvre de William Shakespeare » !

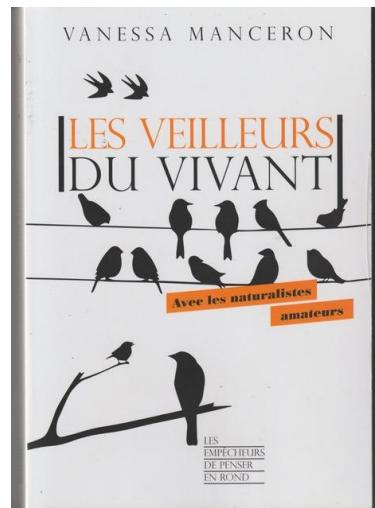
Autre donnée actuelle : la RSPB (Royal Society for the Protection of Birds) compte

1 million de membres (soit 1,4 % des Britanniques), la LPO 57 000 membres (0,08 % des Français).

La « passion » de la nature exerce la même stimulation mais démultipliée outre-Manche et le fonctionnement des associations plus ou moins spécialisées s'appuie sur le même axiome : « Si bien voir est connaître, il faut encore un ingrédient pour se sentir naturaliste, celui de contribuer ».

Anthropologue de formation, l'autrice est particulièrement sensible au fait que lors des sorties naturalistes ou des réunions, « la question des origines sociales et de la profession n'est guère pertinente ni un obstacle à la participation » : « Il est rare de trouver une activité qui soit à ce point passe-muraille des cloisonnements sociaux. Les amateurs eux-mêmes soulignent la dimension sociologiquement bigarrée de leurs collectifs ».

À travers l'expérience des naturalistes qu'elle côtoie, l'autrice aborde de nombreux sujets dont certains d'actualité : les rapports entre les institutions (par exemple « notre » muséum et les enquêtes participatives), le renouvellement des générations et l'usage des logiciels de reconnaissance, la place des naturalistes comme lanceurs d'alerte...



Jean Collette

(1) Manceron Vanessa (2022) – Les veilleurs du vivant. Avec les naturalistes amateurs. Éd. la découverte. 298 p.

## Ibis chauve, nidification en France au Moyen-Âge

Schenker A. Litwan P. Roland M. Vogelwarte 2024, 62, 167-174

Un texte latin du XIV<sup>e</sup> siècle écrit par Petrus Berchorius (1300-1362) (ou Pierre Bersuire) (moine bénédictin), mentionne des sites de nidification de l'ibis chauve sur la base de ses propres observations. Ces sites sont en Poitou-Charentes et n'avait jamais été mentionnés. Il décrit le comportement migratoire des oiseaux, sur leurs lieux de nidification et leur mode d'alimentation en fouillant le sol. Il rapporte la détention d'ibis en liberté chez des personnes aisées : « leurs jeunes sont réputés gras et délicieux, les vieux sont par contre très secs, sans goût et durs à manger. Ces oiseaux ne mangent que de la viande ».

Trois sites de nidification sont mentionnés : l'abbaye de Maillezais, le château Coudray-Salbart et le château de Haut-Clervaux, près de Niort au nord de Poitiers. Ce sont des constructions en pierre de grande taille, construites au Haut Moyen-âge. La plaine d'Aquitaine et le Poitou-Charentes manquent de falaises naturelles adaptées à la nidification.

La description de la migration de la population française d'ibis chauve permet une nouvelle et surprenante conclusion. Par analogie avec la situation actuelle, par exemple avec la cigogne blanche, une même division en deux voies de migration devait exister pour la population d'ibis d'Europe centrale à cette époque. La population française appartenait au contingent ouest vers l'Espagne et peut-être plus loin vers l'Afrique du Nord.

En Poitou, apparaissent chaque année, quelques oiseaux noirs avec des becs rouges pointus, que les habitants français appelaient Corgalerans. Ils construisent leurs nids sur de hautes tours ou murs leur offrant quelques emplacements pour nicher. Chaque année on les revoit quand l'hiver s'annonce et que s'annonce de nouveau le temps de la reproduction. Ils élèvent leurs poussins en été et on ne sait pas où ils retournent au début de l'hiver.

Claire Debout

## Enquête régionale oiseaux rares du littoral rocheux et portuaire : bécasseau violet et pipit maritime

Cette enquête comprend deux volets spécifiques : le bécasseau violet en période interruptriale 2025-2026 (ciblé ici), puis le pipit maritime en période de reproduction 2026, qui fera l'objet d'un appel à participation ultérieurement.

Le bécasseau violet est un migrateur et hivernant rare et localisé en Normandie, exclusif des côtes rocheuses basses mais aussi des zones portuaires (digues, enrochements artificiels, jetées...). Cette espèce échappe donc globalement au réseau limicoles côtiers (coordination Bruno Chevalier), en raison de son habitat spécialisé.

Il n'y a qu'un seul comptage « concerté » en période interruptriale, de manière indirecte, lors du décompte « Wetlands International » des oiseaux d'eau de la mi-janvier ; les conditions météorologiques parfois défavorables peuvent grandement influer sur les résultats du bécasseau violet.

Par ailleurs, il n'est pas possible d'affirmer que les données opportunistes suffisent pour cerner précisément le statut régional de l'espèce sur un cycle interruptrial donné.

Parallèlement l'espèce peut facilement passer inaperçue (mimétisme) et des secteurs favorables sont souvent peu couverts ou de manière irrégulière.

L'objectif de cette enquête est d'essayer de préciser ou confirmer le statut de l'espèce en Normandie : effectifs, distribution, variation spatio-temporelle...

La méthode est simple, basée à minima sur un comptage mensuel des reposoirs de marée haute, suivant un calendrier resserré prédéfini, de novembre à mars. Dans l'idéal cette période doit s'étendre d'octobre à avril. Des observations plus ponctuelles avant et après cette période viseront à découvrir les premiers individus (probablement déjà dans la région à la parution de ce texte) et les derniers.

Il s'agit donc d'une recherche systématique plus poussée, au travers de parcours pédestres sur le linéaire côtier favorable et d'un réseau de points d'observation.



Au cœur de l'hivernage une attention particulière pourra aussi être portée sur les zones d'alimentation à marée basse des principaux sites occupés, car en dehors de la littérature que savons-nous réellement du comportement alimentaire de l'espèce dans notre région ?

L'enquête vise en premier lieu son bastion, le nord Cotentin (de la Hague au Val-de Saire, en passant par Cherbourg). En dehors de ce secteur, ce sont essentiellement, mais pas que, des zones portuaires des trois départements côtiers qui sont ciblés.

Si vous souhaitez participer sur un secteur ou site, quel que soit votre degré d'investissement, n'hésitez pas à me contacter.

Cette enquête sera aussi abordée lors de la réunion de rentrée des adhérents du Cotentin à Valognes.

Grand merci pour votre aide.

Régis Purenné (purenné.regis@neuf.fr).



## Une fiche de nid qui tourne court !

Tout commence début juin par des va-et-vient incessants et à une vitesse de vol impressionnante d'un pigeon ramier le long de notre maison, brindilles au bec. Avec François, on se demande où le couple va s'installer. Nous sommes dubitatifs, car un couple a échoué plusieurs années de suite en jetant son dévolu sur une corniche sous notre toit, avec des brindilles disposées à la va comme je te pousse. A chaque fois, l'issue s'est révélée fatale. Nous retrouvions invariablement les embryons sur les marches menant à notre cave.

Et puis, 4 juin au matin, surprise ! J'ouvre la fenêtre de notre chambre et je me retrouve nez à nez avec la pigeonne couvant sur un nid, cette fois-ci bien construit, dans le cytise qui jouxte la maison. Nous nous observons avec circonspection. La femelle change de position régulièrement avec constance. Pas un bruit, pas un son. Le 8 juin, j'observe deux morceaux de coquilles au pied du nid. Je me pose des questions. Déjà ? L'incubation doit durer bien plus longtemps... Mais pas de changement dans l'attitude de la couveuse, qui couve.

Je m'apprête à remplir ma première fiche de nid en me disant que je suis idéalement placée pour le suivre jusqu'à l'envol des jeunes.

Mais, le 11, patatras ! Déjà, le 10 juin, en ouvrant la fenêtre, j'avais chassé une corneille qui s'était posée sur l'arbre. La pigeonne n'avait pas bougé une plume et était restée stoïque. Mais le lendemain matin, elle a récidivé et le mal est fait. Les œufs sont au sol. La corneille s'est gavée et le nid est détruit. J'en suis toute triste. Je m'étais déjà habituée à ma nouvelle voisine....

Joëlle Riboulet

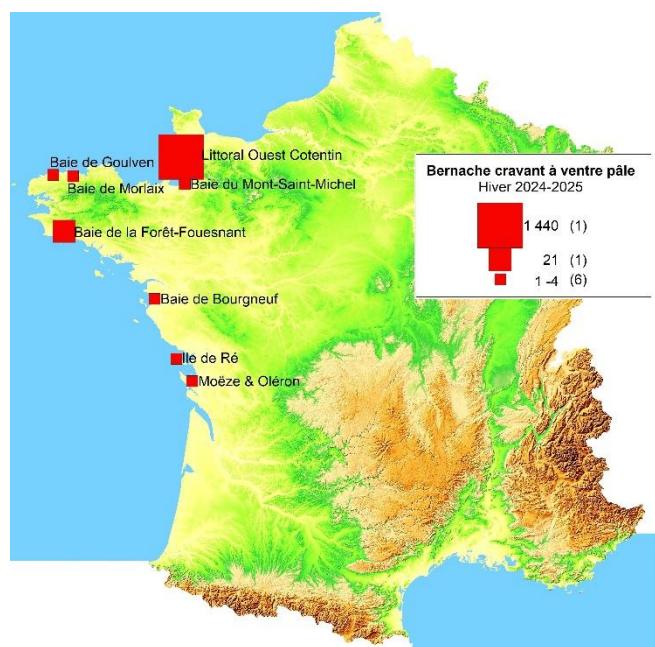
*Photo Joëlle Riboulet*

## Bernaches et avocettes hivernant en Normandie : 2024-2025 (49ème et 32ème édition)

### Bernache cravant à ventre sombre :

L'hivernage en France a culminé en décembre 2024 avec 110 003 oiseaux recensés, contre 113 228 en décembre 2023. A cette date, la France accueillait 51 % de la population biogéographique (215 000 individus), mais les valeurs observées étaient en recul de 14 % par rapport à la moyenne des dix dernières années.

Les principaux sites, situés entre le Bassin d'Arcachon et le Golfe du Morbihan, ont accueilli classiquement 74 % de la population présente lors du pic d'hivernage. La Normandie accueillait 6 % de la population hivernant en France lors du pic d'abondance, mais comme les années précédentes, elle a joué un rôle plus significatif dès le mois de janvier, retenant jusque 14 % des hivernants en mars, le temps d'une halte ou d'un séjour prolongé.

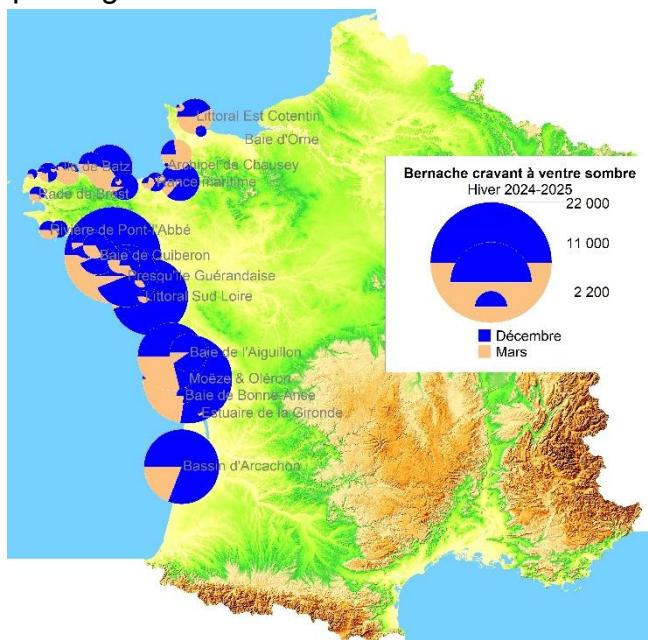


### Autres bernaches

Le littoral métropolitain a accueilli 1 584 bernaches nonnettes lors du pic d'abondance en novembre, contre 1 271 en 2024. En dehors de la RN de Beauguillot, un seul individu a été observé en France lors de ce dernier hiver, à l'Île de Ré.

Les côtes françaises n'auraient accueilli que 2 bernaches du Pacifique cet hiver, en baie du Mont-Saint-Michel et dans le havre de la Sienne. Cet effectif est nettement en deçà de l'intervalle de valeurs observé ces vingt dernières années, de 10 à 20, période au cours de laquelle elle est devenue plus régulière après une première mention datant de 1981.

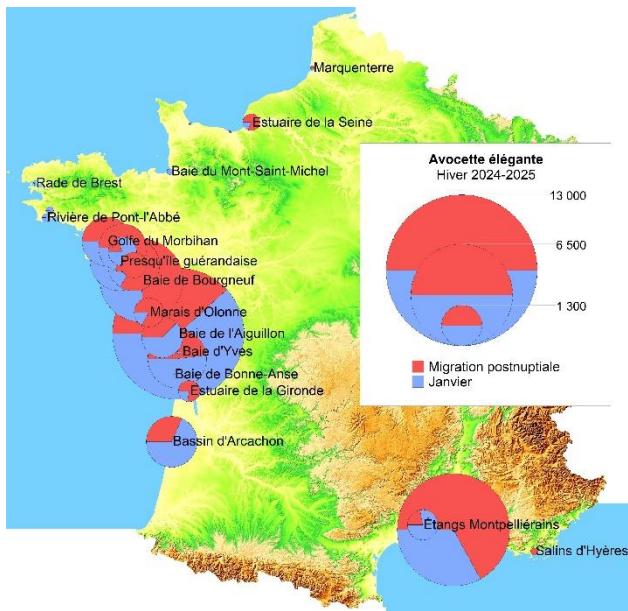
Enfin, une bernache à cou roux a séjourné en baie du Mont-Saint-Michel de novembre à février.



### Bernache cravant à ventre pâle

Le pic d'abondance est intervenu en mars (plus probablement fin février) avec 1 447 oiseaux, contre 1 506 en janvier 2024. La côte ouest de la Manche a accueilli 98 % des oiseaux hivernant en France, et 3,8 % de la population du haut arctique de l'Est canadien, dont l'essentiel hiverne en Irlande.

## Avocette à nuque noire



Le nombre d'hivernants recensés en France lors du pic d'abondance en janvier 2025 est de 22 887 oiseaux, contre 20 639 en 2024. Le littoral Atlantique accueillait 81 % des effectifs à cette date, dont 32 % en baie d'Aiguillon, le littoral méditerranéen 18 %. Par ailleurs, le littoral Manche-Atlantique a retenu 20 % de la population « Atlantique » estimée à 94 000 individus, et le littoral méditerranéen a accueilli 10 % de la population « méditerranéenne » qui elle est estimée à 39 000 individus.

La Normandie a joué un rôle particulièrement modeste lors de cette dernière édition avec 130 oiseaux seulement lors du pic intervenu en janvier 2024, soit 0,6 % des hivernants. Les stationnements en période de migration sont un peu plus importants, 2,5 % des oiseaux recensés en France au mois de mars 2025.

<https://www.gonm.org/index.php?post/781>

**Remerciements :** Corentin Rivière en baie du Mont Saint-Michel, Fabrice Gallien et les participants aux stages de Chausey, Hugo Leclerc pour le havre de Portbail, Éric Gruet pour la rade de Cherbourg, Alain Barrier, Jocelyn Desmares, Daphné Lapie et Régis Purelle sur la côte Est du Cotentin, Thierry Galloo et les partenaires de la RN de Beauguillot en baie des Veys, Jean-Pierre Marie et le réseau intervenant en baie d'Orne, Franck Morel et la RN de la baie de Seine, et plus ponctuellement, Claire & Gérard Debout sur la partie nord de la côte des havres lors de l'enquête Wetlands international en janvier 2025.

Bruno Chevalier

## Bilan du réseau des limicoles côtiers

2024-2025 (17ème année)

<https://www.gonm.org/index.php?post/788>

Le GONM a intégré en novembre 2008 l'Observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique ». Ce dispositif initié par le réseau des Réserves Naturelles Nationales de France met en œuvre un programme de surveillance continu, basé sur le dénombrement mensuel des limicoles côtiers sur les principaux sites estuariens et côtiers de la façade Manche-Atlantique-Méditerranée. Il a pour objectif de contribuer à un éclairage national sur la distribution spatiale et temporelle des stationnements, permettant notamment une meilleure définition du statut des espèces présentes. Il contribue également à informer les gestionnaires d'espaces naturels et les décideurs locaux sur la variabilité saisonnière et les enjeux de conservation.

Outre leurs dimensions, ces sites fonctionnels présentent des différences notables sur le plan morphosédimentaire, et donc en termes de ressources alimentaires. Des spécificités qui expliquent la présence/absence en nombres variables des espèces concernées par cette enquête.

La BMSM a accueilli 54 % des effectifs recensés dans le cadre de ce réseau en hiver ; la baie des Veys 20 % ; la côte des havres 14 % (très fort déclin continu sur le 1/3 nord depuis dix ans) ; la côte est du Cotentin 5 % ; Chausey et la baie d'Orne 3 % En période de migration, la BMSM a accueilli 56 % des effectifs maxi observés lors de la migration prénuptiale ; la côte sud des havres 34 % en postnuptiale et 17 % en prénuptiale ; la BDV 27 % puis 12 % ; la côte est du Cotentin 16 % puis 2 % ; la baie d'Orne 6 % puis 10 % ; Chausey 7 % puis 2 %. Cependant, si l'on s'affranchit de la disparité des surfaces en jeu pour rendre compte de la richesse trophique et spécifique des huit sites renseignés à chaque période, le classement est assez différent en termes de densités comme nous pouvons le constater dans le tableau suivant. En effet, la baie des Veys occupe alors globalement le premier rang, la baie d'Orne le second, la baie du Mont Saint-Michel le troisième rang, la côte sud des havres le quatrième, la côte est de la Manche le cinquième rang, l'archipel de Chausey le

sixième, et la côte nord des havres ferme la marche.

	Baie du Mont-Saint-Michel	Archipel de Chausey	Havre de la Sienne	Havres de Blainville-	Havre de Lessay	Havre de Surville	Havre de Portball	Havre de Barneville-Carteret	Côte Est Cotentin	Baie des Veys	Baie d'Orne	Total
<b>Migration postnuptiale</b>												
Nombre d'oiseaux	NR	1775	5471	1155	1739	NR	NR	NR	3959	9131	1577	24807
Densité / 100ha		89	137	39	87				132	304	225	53
<b>Hivernage</b>												
Nombre d'oiseaux	38180	1931	5782	1432	1680	80	742	30	3778	14032	2425	70092
Densité / 100ha	147	97	145	48	84	7	74	6	126	468	346	151
<b>Migration prénuptiale</b>												
Nombre d'oiseaux	18534	701	3571	861	1241	NR	NR	NR	813	3995	3205	32921
Densité / 100ha	71	35	89	29	62				27	133	458	71

*Effectif maximum observé et densité par site fonctionnel en 2024-2025*

## Hivernage

Le territoire d'intervention de ce réseau, a accueilli 96 % des limicoles côtiers recensés en Normandie en janvier 2025 dans le cadre de l'enquête Wetlands International « Oiseaux d'eau », soit 81 169 oiseaux, contre 84 099 en 2024.

## Migration

Les effectifs périodiques maxi recensés au cours des deux mouvements migratoires, selon le calendrier propre à chaque espèce, est de 57 728 oiseaux, contre 71 939 en 2023-2024 : 24 807 (hors BMSM) au cours de la migration postnuptiale (49 107 en 2023), et 32 921 lors de la migration prénuptiale (22 838 en 2024).

Le recensement décadaire en période de migration des deux tiers sud de la côte des havres, de la baie d'Orne et de la baie des Veys, permet de préciser la chronologie du flux global et de l'estimer à 105 000 migrants pour l'ensemble de la Normandie en 2024-2025 : 65 000 au retour et 40 000 à l'aller, si nous admettons que la part relative des oiseaux dénombrés en janvier dans le

cadre de ce réseau est comparable à celle recensée au cours des phases de migration et que la durée des haltes migratoire est inférieure à dix jours.

## Tendances

En période de migration postnuptiale, dix espèces présentent des tendances positives, et quatre sont en déclin (grand gravelot, courlis corlieu, barge rousse, avocette élégante), mais elles sont neuf à présenter un statut de conservation défavorable en période migration prénuptiale (pluvier argenté, grand gravelot, courlis cendré, courlis corlieu, barge à queue noire, barge rousse, chevalier gambette, bécasseau maubèche, bécasseau variable). En hiver, période au cours de laquelle les tendances observées sont moins discutables car les stationnements sont plus stables, dix espèces sont en déclin : pluvier argenté, grand gravelot, tournevier à collier, courlis cendré, barge rousse, chevalier gambette, bécasseau maubèche, bécasseau variable, bécasseau sanderling, avocette élégante.

Le déclin observé en période d'hivernage est au moins en partie lié à l'augmentation des températures ; la Normandie jouerait moins souvent un rôle de repli climatique, et à plus longue échéance, ces limicoles adopteraient



progressivement des quartiers d'hivernage situés au nord de notre position géographique. Cette même logique conduit à ce que le nombre d'oiseaux observés en période de migration prénuptiale soit également en recul. Par contre, quatre espèces au moins (courlis cendré, chevalier gambette, bécasseau maubèche, bécasseau variable) présentent un schéma discordant avec cette explication insuffisante, puisqu'elles progressent en période de migration postnuptiale alors qu'elles sont en déclin aux autres périodes de l'année

Les adhérents souhaitant rejoindre ce réseau sont plus que bienvenus, en baie du Mont-Saint-Michel et sur **la côte nord des havres de la Manche** (havres de Surville, Portbail et Carteret) où votre contribution est indispensable pour péréniser cet observatoire. Merci de me contacter à l'adresse suivante :

[bruno-chevalier@neuf.fr](mailto:bruno-chevalier@neuf.fr)  
ou au 06.33.64.98.30.

**Remerciements :** Ce bilan est le produit du travail mené sur le terrain par nos collègues de la RN de Beauguillot, du SyMEL et de l'ONCFS 14 & 50, du PNR des marais du Cotentin et du Bessin en ce qui concerne la baie des Veys ; en baie du Mont-Saint-Michel, le réseau compte une vingtaine d'observateurs, il a été animé cette année par Corentin Rivière pour le GONM et Manon Simonneau pour Bretagne-Vivante ; à Chausey, Fabrice Gallien procède d'octobre à février avec les nombreux adhérents qui participent aux stages organisés par le GONM ; Jean-Pierre Marie coordonne ce suivi en baie d'Orne avec le concours de Antoine Dumas, Didier Desvaux, Eddy Brunet, Enola Lafaye, Gérard Deloison, Gilbert Bordage, James Jean Baptiste, Jean-Pierre Clave, Jean-Pierre Moulin, Kévin Renault, Laurent Houssier, Nicole Bunel, Olivier Zucchet, Quentin Benet-Cibois ; Régis Purenné et la RN de Beauguillot ont ce même rôle pour la côte Est du Cotentin auprès de Jocelyn Desmarest et Alain Barrier ; Bruno Chevalier intervient sur la côte ouest du Cotentin, de Bréhal à Saint-Germain-sur-Ay ; Gérard et Clair Debout ont renseigné les havres de Surville, Portbail et Barneville-Carteret lors de l'enquête WI en janvier.

Bruno Chevalier

## Bilan Wetlands International « oiseaux d'eau en janvier » 2025

Nous avons recensé 290 981 oiseaux en janvier 2025, contre 316 718 en janvier 2024, quand la moyenne de ces dix dernières années est de 330 986 oiseaux.

Néanmoins, en lien avec la dynamique propre à chaque espèce et à la bonne couverture dont bénéficie cette enquête, sept d'entre-elles (7 % de la cohorte) ont établi un nouveau record historique : le héron garde-bœufs (3 525, malgré un comptage partiel), la cigogne blanche (398), le cygne tuberculé (2 895), l'oie cendrée (698), la bernache du Canada (1 155), la talève sultane (1), et le guillemot à miroir (2).

Sachez également que nous étions plus de 100 en janvier pour couvrir cette enquête, dont un quart de professionnels. Nous avons parcouru plus de 10 000 km et consacré 600 heures de notre temps à ces recensements, soit une valorisation du bénévolat estimée à 25 000 €.

La baie du Mont Saint-Michel que nous partageons avec nos voisins bretons, a accueilli 25 % de ce total ; viennent ensuite : l'estuaire de Seine (14 %), les marais du Cotentin et Bessin (11 %), la baie des Veys (10 %), la vallée de la Seine (7 %), la côte Ouest du Cotentin (6 %), le littoral Seinomarin et le Pays d'Auge (5 %), la baie d'Orne, le littoral augeron, la côte nord du Cotentin et le Pays de Bray (2 %), la côte Est du Cotentin, la côte de Nacre, l'archipel de Chausey et les étangs de la région de Flers (1 %), pour les principaux sites fonctionnels. Bilan complet de 13 pages à télécharger sur le site du GONM et Faune-Normandie :

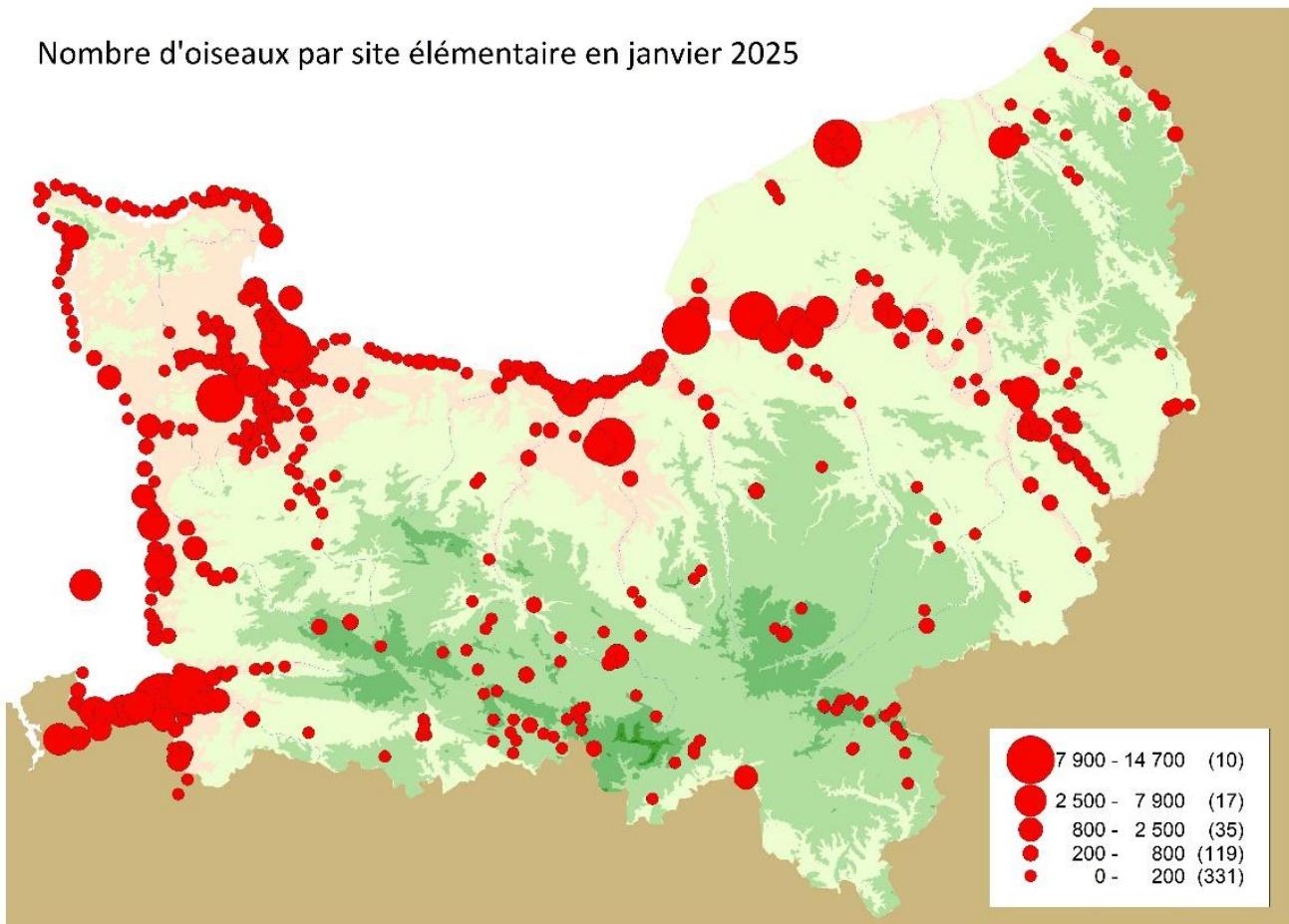
<https://www.gonm.org/index.php?post/781>

## **RDV le WE du 10-11 janvier 2026 pour la 60<sup>ème</sup> édition de cette enquête !**

Les coordinateurs départementaux :

- **Calvados** : Jean Pierre Clave  
[jeanpierre.clave@orange.fr](mailto:jeanpierre.clave@orange.fr)
- **Eure** : Christian Gérard  
[cgerard648@gmail.com](mailto:cgerard648@gmail.com)
- **Manche** : Bruno Chevalier [bruno-chevalier@neuf.fr](mailto:bruno-chevalier@neuf.fr)
- **Orne** : Guy Béteille  
[Guy.beteille@orange.fr](mailto:Guy.beteille@orange.fr)
- **Seine-Maritime** : Loan Delpit  
[ldelpit@laposte.net](mailto:ldelpit@laposte.net)

## Nombre d'oiseaux par site élémentaire en janvier 2025



Merci aux animateurs départementaux et à la centaine de participants qui font le succès de cette enquête, démontrant ainsi notre capacité à nous mobiliser pour la protection des oiseaux et de leurs milieux. Nul doute qu'il en serait autrement si vous n'étiez pas là pour recueillir ces indicateurs !

Bruno Chevalier

*Un hivernant rare en Normandie : le chevalier guignette.  
Photo Gérard Debout*





## De Maupassant aux guillemots cauchois...

La Roche aux Guillemots est une courte nouvelle de Guy de Maupassant parue pour la première fois dans le numéro daté du 14 avril 1882 du quotidien littéraire et politique «Le Gaulois». Elle est ensuite publiée en 1885 parmi les vingt-et-une nouvelles qui composent le recueil des Contes du jour et de la nuit.

Maupassant est certes collaborateur du journal le Gaulois mais c'est à titre d'écrivain et non de journaliste. En effet, à cette époque, travaillant au ministère de l'Instruction Publique, il ne dispose pas d'assez de temps pour écrire des romans. C'est pourquoi il commence à publier ses nouvelles dans les journaux : plus courtes, elles intéressent davantage les lecteurs de ces quotidiens.

C'est en consultant l'article « Guillemots cauchois » de François Lambert dans le Petit Cormoran de juin-août, et plus précisément de l'extrait qui y était joint, que m'est venue la réminiscence d'anciennes lectures. C'est ainsi, après quelques recherches rapides, que j'ai retrouvé cette petite pépite d'humour noir, œuvre du plus cauchois des écrivains du 19e siècle.

Il s'agit donc en fait d'une fiction et non d'un article écrit par un journaliste. Pourtant, à bien relire Maupassant, il est incontestable qu'il a lui-même accompagné les participants à cette chasse aux guillemots ou bien qu'il s'est appuyé sur des témoignages directs.

En effet, la description du trajet en bateau qui part de la plage d'Etretat est absolument conforme à la topographie de la côte. Le secteur de la Roche aux Guillemots est aujourd'hui le cap d'Antifer à 4 kilomètres environ au sud-ouest d'Etretat. Ce site est effectivement connu dans la littérature ornithologique comme ayant abrité des colonies d'alcidés jusqu'au début du 20e siècle.

C'est aussi là que se situe la première réserve du GONM en Seine-Maritime. Cette réserve conventionnée a accueilli jusqu'en 2016 une colonie de mouettes tridactyles. D'autres laridés, des cormorans, des fulmars ainsi que le faucon pèlerin, y sont toujours nicheurs.

Enfin, la description des guillemots, de leur attitude, de leur vol atteste la bonne connaissance qu'en a Maupassant. Concernant leur chasse, il n'a donc

malheureusement rien inventé, rien exagéré. Et voici comment il la relate... Il faut d'abord imaginer ces alcidés sur leurs nids posés sur d'étroites corniches ; deux barques à voile arrivent au pied des falaises, ensuite....

« ... les matelots se mettent à crier, battent leurs bordages avec les tolets de bois, et les oiseaux, pris de peur, s'élançent un à un, dans le vide, précipités jusqu'au ras de la vague ; puis, les ailes battant à coups rapides, ils filent, filent et gagnent le large, quand une grêle de plombs ne les jette pas à l'eau.

Pendant une heure on les mitraille ainsi, les forçant à déguerpir l'un après l'autre ; et quelquefois les femelles au nid, acharnées à couver, ne s'en vont point, et reçoivent coup sur coup les décharges qui font jaillir sur la roche blanche des gouttelettes de sang rose, tandis que la bête expire sans avoir quitté ses œufs ».

L'abjection d'un tel carnage est à la hauteur de la bêtise qui accompagnait de pareils actes. Il n'est pas étonnant que ces pratiques de destruction par « tir récréatif » des nicheurs à la fin du 19e siècle dans le secteur du cap d'Antifer aient entraîné la disparition d'espèces affectionnant les sites de falaises comme le guillemot de Troïl et le pingouin torda.

Même si, incontestablement, la Roche aux Guillemots de Maupassant correspond aux falaises du cap d'Antifer, il existe aussi un Roc aux Guillemots, une ancienne appellation de l'actuelle aiguille de Belval qui, elle, se situe à 3 kilomètres au nord-est d'Etretat. Son ancien nom laisse supposer que des alcidés y ont été présents, et que des colonies disséminées pouvaient exister sur plusieurs sites distincts de ce secteur de falaises.

L'aiguille de Belval, monolithe de craie de 40 mètres de hauteur, détaché de plus de 150 mètres de l'abrupt des falaises est un reliquat supposé d'un ancien cap ou d'une ancienne arche. De nos jours elle sert de reposoir aux goélands et cormorans.

Voici mes conseils : lisez ou relisez la nouvelle de Maupassant, vous en connaissez déjà l'aspect le plus tragique et vous en découvrirez l'humour noir... Evitez Etretat, victime du surtourisme, et admirez plutôt les austères et sauvages falaises à l'ouest et à l'est, les anciennes Roches aux Guillemots.

Christian Noël

*L'aiguille de Belval : un autre Roc aux Guillemots.  
Photo C. Noël*



*Guillemot de Troïl.  
Photo G. Debout*



## Trois indicateurs sur la reproduction du gravelot à collier interrompu dans le Calvados

Il reste à cette date (5 août) des poussins non volants sur 2 sites (Ouistreham et Merville-Franceville-Plage).

La population se stabilise avec 47 couples max. 35 nids ont été suivis pour 99 œufs pondus donnant 28 poussins issus de 15 nids. L'indicateur du nombre de nids à l'éclosion augmente (il faut 20% de nids à l'éclosion pour maintenir la population). Les résultats sont encourageants même si un chat nous fait perdre 3 nids et des poussins sur Hermanville (pas de solution trouvable pour le moment).

L'espèce a été en prospection sur le littoral depuis le début des années 2000 jusqu'en 2022, elle semble désormais stabilisée avec cette petite cinquantaine de couples depuis 2023.

Le nombre de poussins à l'envol n'est pas encore connu, mais cela reste une valeur peu fiable sur des espaces estuariens comme l'estuaire de l'Orne ou la Baie des Veys orientale.

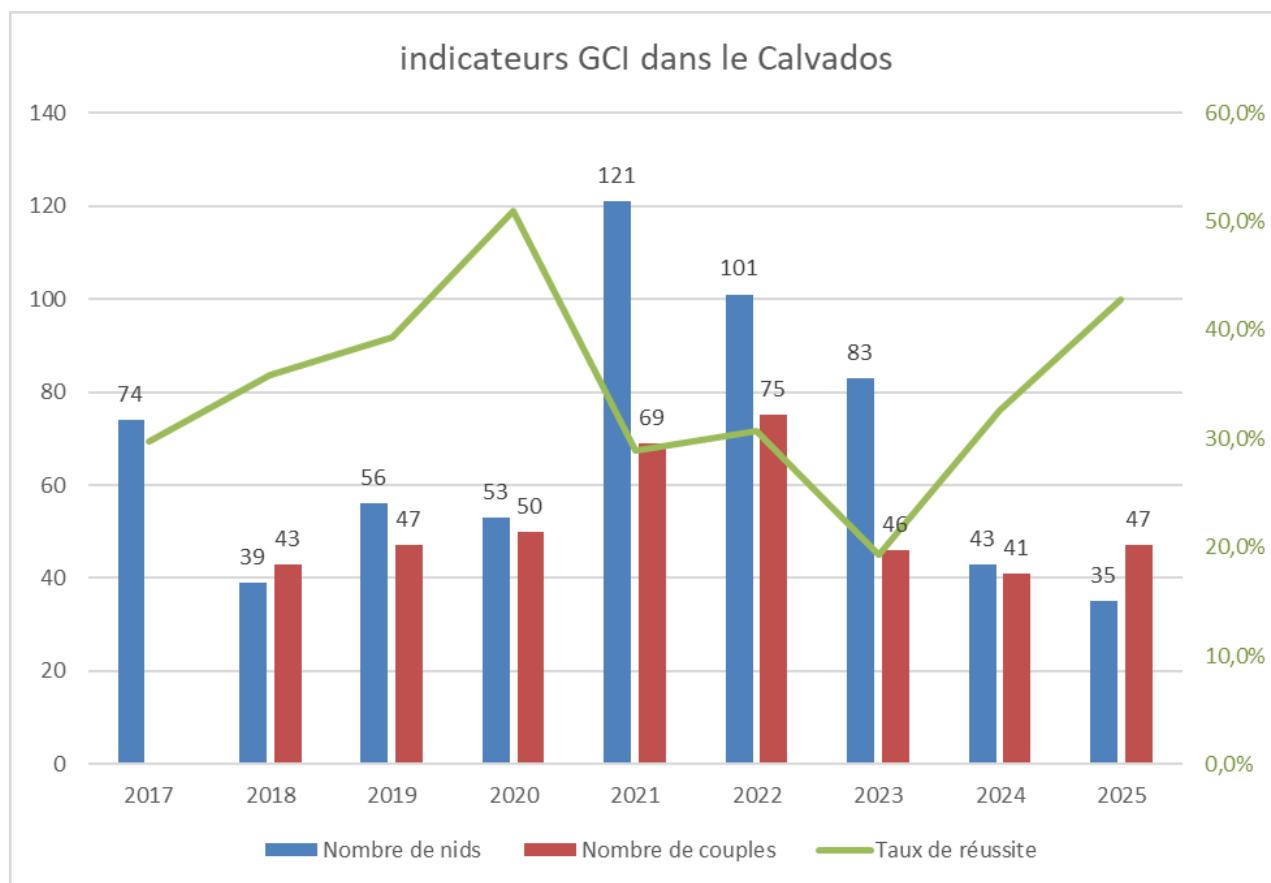
La motivation des adhérents du GONm et d'autres personnes rencontrées sur le terrain nous permet un suivi précieux, qui parfois

n'est pas simple tant la bêtise humaine est grande. Nous avons pu, cette année sur le terrain, compter sur la vigilance de l'OFB, de la brigade Maritime de la Gendarmerie de Ouistreham, des maîtres-nageurs sauveteurs en mer, et de la police municipale locale.

L'implication de toutes les collectivités territoriales et de l'administration est importante, notamment celle de la DDTM 14 qui en notifiant la prise en compte du gravelot dans les demandes d'AOT, permet une meilleure protection de l'espèce. Nous sommes également heureux de voir que des communes s'impliquent dans la protection de l'espèce.

Ce suivi est financé intégralement par l'OFB de la façade Manche-Est Mer-du Nord.

James Jean Baptiste



# Protéger

## Protection des espèces

### Opération « un nocturne dans ma stabul »

Dans le cadre de cette opération menée avec le CPIE Collines normandes, voici quelques chiffres :

- Taux d'occupation 2025 : 43 % (31 nichoirs occupés) : ce taux relativement faible fait suite à une année 2024 déjà peu favorable à la reproduction de l'effraie. L'hiver fort pluvieux associé à un démarrage tardif de la pousse de la végétation a été peu favorable aux proies au sens large et donc aux prédateurs tel que l'effraie. Ce constat semble se confirmer pour l'ensemble des populations de rapaces en Normandie ; les mauvaises années à foin sont également de mauvaises années pour les oiseaux !

Nombre d'œufs total pondus : 145 ; poussins nés : 67 ; poussins bagués : 50.

Seulement 34 % des œufs pondus ont permis la naissance et la croissance d'un jeune qui quittera le nichoir vivant. Ce chiffre s'inscrit certes dans la stratégie reproductive de l'effraie qui parie plutôt sur le nombre pour dynamiser sa population, mais reste toutefois relativement faible. Beaucoup de pontes ont été abandonnées au cours de la couvaison et beaucoup d'individus sont morts dans les nichoirs par abandon ou trop forte concurrence entre les jeunes lors du nourrissage.

- Nombre d'adultes bagués : 33. Le début de la couvaison ayant 2 à 3 semaines de retard par rapport à l'indicateur phénologique habituel, beaucoup de couples constitués étaient présents (femelle et mâles) dans les nichoirs au moment du premier passage du baguage. Nous avons donc eu la chance de pouvoir baguer beaucoup d'adultes reproducteurs cette année. C'est une donnée très intéressante car elle permettra probablement un taux de contrôle important l'année prochaine. Une femelle née et baguée en 2017 à Bellou-en-Houlme dans un nichoir à la ferme du Grand Hazé a été contrôlée dans un autre nichoir au lieu-dit le Breuil sur la même commune soit à 2 km de son lieu de naissance. Du haut de ses 8 ans, cette femelle se reproduit toujours ! Une autre

femelle a été contrôlée dans un nichoir au sud de Bagnoles de l'Orne, dans un refuge GONM (bagnoles eb Pom'). Cet individu avait été bagué poussin au Ménil-de-Briouze en 2024. Il a donc parcouru une vingtaine de km et traversé la forêt d'Andaines pour venir occuper ce nichoir.

#### Nous noterons que :

Le top 3 des nichoirs les plus prolifiques (depuis 2023) : 1ère place - SCEA du Chantel à Saint-Fraimbault : 17 jeunes nés ; à égalité 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> places avec 14 jeunes nés : GAEC des Prairies Verdo�antes à Tanville et EI Salles à Bellou-en-Houlme : 14 jeunes nés Depuis le début du suivi des nichoirs en 2023, 228 jeunes chouettes sont nées dans nos nichoirs et un total de 207 individus ont été bagués (adultes et jeune confondus).

La campagne d'installation a été double cette année avec 22 nichoirs installés dans le cadre d'UNDMS et 10 nichoirs dans la plaine de Falaise dans le cadre du nouveau programme "Des chouettes et des mulots" co-porté par le GMN, le CPIE, l'Asso NR et le GONM (où comment partir des plumes pour finir aux (à) poils !). Le nombre de nichoirs ainsi suivi par le CPIE est donc maintenant porté à 103.

C'est une opération inédite car nous communiquons auprès de 100 exploitants qui entendent ainsi une parole en faveur de la biodiversité, ce qui est notable. Nous partons, pour certains de loin, car on m'a demandé si les chouettes mangeaient du blé. Ils sont en tous cas tous fiers d'accueillir des chouettes au sein de leur stabulation.

James Jean Baptiste



M. et Mme Lengline. Photo Christophe Perelle



## Protection : refuges du GONm

### Le réseau des refuges : 30 ans d'activité

À côté du réseau des réserves entièrement gérées dans l'intérêt des oiseaux et plus généralement de la vie sauvage, le GONm a créé à partir de 1995 un réseau de refuges, sites sur lesquels l'activité en place reste prioritaire mais dont le propriétaire s'inquiète de l'impact de sa gestion sur la biodiversité. L'entrée d'un refuge dans le réseau du GONm se concrétise par la signature d'une convention dont une clause est parfois limitante : notre association s'engage à proposer un « correspondant », c'est à dire un de nos collègues bénévoles qui met ses connaissances au service du refuge en le visitant au moins une fois par an pour dresser au minimum la liste des espèces rencontrées. Ces informations sont partagées avec le propriétaire : *cet échange est le premier objectif du réseau*. Localement (dans un rayon de 20 km), il n'existe pas toujours un adhérent, observateur volontaire ; l'offre est alors déclinée. La richesse de ce réseau résulte de la diversité des habitats concernés : jardins, fermes, carrières, parcs, bois, établissements scolaires, mais aussi golfs, espaces industriels, etc.

Actuellement 350 conventions ont été signées, dont la moitié dans le département de la Manche. Avec un effet d'entraînement, l'activité de ce réseau est en effet tributaire du dynamisme local du GONm : plus d'adhérents, plus de bénévoles volontaires potentiels, plus de refuges, plus de communication par voie de presse (animations, bilans), plus de propositions. Certains refuges ne sont plus actifs : en 30 ans, pour diverses raisons, la convention est devenue caduque. Avec le temps, la motivation initiale s'est enrichie, le réseau des refuges s'est ouvert à d'autres relations : avec la filière forestière privée (certification PEFC) et publique (convention ONF), avec la filière cheval (Label EquuRES), avec la filière granulats (carrières, UNICEM), le GONm a pu, au moins temporairement, participer au développement de stratégies favorables à la biodiversité. Actuellement, des collectivités se rapprochent du GONm pour le suivi de parcs, de stations d'épuration. Enfin, un nouvel espace s'ouvre à la démarche des refuges :

sous certaines conditions, le refuge devient le garant au long terme des ORE (Obligations Réelles Environnementales).

Responsable du réseau depuis l'origine, j'ai souhaité être remplacé : notre collègue Éric Gruet va prendre la suite.

Jean Collette

### Le réseau des refuges, passage de relais

Jean : J'ai souhaité passer progressivement la main après 30 ans de responsabilité : Éric, déjà administrateur et surtout bien au fait du fonctionnement du réseau des refuges à travers ses activités personnelles dans la région cherbourgeoise, accepte la tâche. Nous fonctionnons actuellement en binôme et je ne saurais dire à quel point je lui suis reconnaissant de mettre son énergie au service du réseau des refuges.

Éric : À l'heure de prendre le relais de Jean sur ce dossier, je dois dire que je suis honoré de la confiance qui m'est accordée, heureux et optimiste, même si je perçois que la tâche est loin d'être négligeable : c'est en effet un concept auquel je crois, auquel je suis attaché et qui doit encore vivre de beaux développements.

Les évolutions environnementales que nous vivons, la perte de biodiversité constatée, participent incontestablement au développement d'une sensibilité environnementale qui conduit chacun à se poser les questions du « comment entrer dans l'action concrète, quels sont les leviers dont je dispose, comment communiquer mes convictions... ? ». Le refuge est une réponse qui s'insère parfaitement dans la problématique, avec ce souci du bien faire, du développement d'actions et de comportements vertueux, au niveau du propriétaire le plus humble ou à celui de collectivités. C'est sans doute un point sur lequel nous devrons nous renforcer et travailler à l'avenir afin de formaliser les savoirs et les diffuser.

Cela a également pour incidence d'accentuer le rôle du correspondant refuge, interlocuteur direct qui doit renforcer sa présence et son rôle de conseiller, assortie d'une reconnaissance plus forte et d'une véritable richesse relationnelle. Aussi on ne peut qu'inviter plus de bénévoles de notre association à prendre confiance en eux et développer leur engagement personnel en



endossant ce rôle riche et gratifiant. À charge pour notre groupe d'animer, maintenir la motivation et de fédérer toutes ces bonnes volontés.

Je suis persuadé que Jean, par son expertise, continuera à apporter son support et sa valeur ajoutée à ces objectifs.

Jean : Animer un réseau de bénévoles sur le long terme implique en particulier de conserver les contacts individuels dans la mesure du possible. Activité chronophage mais indispensable, ce que je n'ai pas toujours réussi comme le prouve l'érosion de l'activité sur certains refuges évanouis. L'arrivée d'Éric va permettre la mise en route d'une meilleure organisation du suivi de l'activité des refuges : adhésion à jour, visite annuelle effectivement réalisée, coordination avec le secrétariat. Je me réjouis à l'idée de voir perdurer et évoluer le concept des refuges au sein des activités du GONM ; merci Éric pour tout ce que tu vas apporter au réseau ! Et merci à tous les collègues de l'association qui ont accepté de jouer le rôle de correspondant : sans eux, pas de refuges...

Éric Gruet et Jean Collette

## Les refuges du Bocage Virois

Le pays du Bocage Virois, territoire vallonné dans les vallées de la Vire et de la Souleuvre, abrite déjà 3 réserves du GONM : la réserve du lac de la Dathée, celle du lac du Gast et la réserve de Montanglier à Saint-Martin-Don. Derrière l'image idyllique du bocage, c'est un paysage en transformation rapide. L'ouverture du maillage bocager, le mitage ou la destruction des haies, la diminution des surfaces en herbe : autant de milieux favorables à une flore et à une faune diversifiées qui disparaissent.

Devant ces changements rapides, il y a une réelle envie de maintenir des îlots protégés. Cela explique peut-être la décision récente de plusieurs habitants de devenir « refuge du GONM » et de rejoindre ainsi la liste des refuges du Bocage Virois.

A Vire-Normandie, le refuge des Bruyères, situé au fond d'un vallon traversé par la Vire abrite mésange nonnette, bergeronnette des ruisseaux et grimpereau des jardins ; le refuge des Louvetières, sur les hauteurs du bocage entouré de prairies pauvres, de bois et d'un marécage accueille mésange

nonnette, bouvreuil pivoine, tourterelle des bois, hypolaïs polyglotte ; à Valdallière, le grand refuge de la Commanderie de Courval permet d'observer le bruant zizi, le rougequeue à front blanc ; à Noues-de-Sienne, les aménagements réalisés à la Ferme du Refuge permettent l'accueil de colonies de martinets. Au refuge de la Ruaudière à Souleuvre-en-Bocage, un grand jardin très arboré, abrite chouette hulotte, chouette effraie, pic épeichette ; à Campagnolles, au refuge des Petits Becs, les travaux de reboisement entrepris depuis quelques années ont permis d'observer le gobemouche gris, la huppe fasciée ...

Les refuges sont des lieux de vie où l'habitant doit trouver sa place. C'est un choix de cohabitation : quelle surface entretenir, quelle surface laisser « sauvage » quelle place pour les buissons d'ajoncs, les ronciers ? Quelle place pour les murets de pierre, les tas de bois, les carrés d'ortie qui permettent l'installation des insectes sans lesquels les nicheurs ne pourront élever les petits ? Chaque propriétaire fera ses choix et trouvera ce qui lui convient le mieux : il n'y a pas de refuge idéal.

Lieux d'observation, les refuges sont aussi des lieux de rencontre : lors de journées organisées par le GONM, en juin 2024, ouverture de 3 refuges dans le Bocage Virois et le 25 mai 2025, 4 refuges étaient ouverts au public. C'était l'occasion d'observer des oiseaux mais aussi d'échanger sur les pratiques d'entretien du jardin, sur les aménagements favorables à la faune.

Grâce à un réseau diversifié d'une dizaine de refuges, le Bocage Virois dispose d'un bel outil de sensibilisation.

Paule Mahmoudi



Refuge de la Commanderie de Courval, 25 mai 2025. Photo Paule Mahmoudi

## Protection : réserves

Le réseau des réserves du GONm a connu cette année une intense activité sur le terrain, mais aussi administrative. Financé par le Fonds vert, la rédaction des plans de gestion d'une dizaine de réserves est conduite par Clémentine Bély. Parallèlement, diverses études naturalistes ont été lancées afin de compléter nos connaissances : pédologie, herpétologie, mammalogie, botanique, etc ...

A la Grande Noé, nous sommes passés à l'étape suivante : la mise en œuvre du plan de gestion avec plusieurs opérations dont une des plus spectaculaires a été la mise à l'eau de deux radeaux occupés par des sternes pierregarins dès leur mise en place.

Par ailleurs des enclos ont permis de reprendre le pâturage et de réouvrir le milieu comme à Chausey (voir précédent PC) ou à Berville.

Gérard Debout

*Radeaux à sterne à la Grande Noé. Photo Céline Chartier*



*Pâturage à la  
Grande Noé.  
Photo Céline  
Chartier*

